

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe de la CFE-CGC tient à féliciter et à remercier Emely Weber et Etienne Caniard, les rapporteurs et leurs sections, soutenus par l'administration pour la qualité du travail fourni dans un laps de temps particulièrement court et contraint.

Cet avis représente, à l'image de celui sur le « développement de la culture du dialogue social en France », un exemple type de l'extrême richesse dont est capable notre assemblée et de l'importance pour la vie économique et sociale de notre pays de l'existence de notre Conseil.

Le groupe de la CFE-CGC a voté cet avis parce qu'il défend et soutient l'essentiel des recommandations et préconisations qui sont faites pour la mise en œuvre d'un véritable socle européen de droits sociaux.

Plus globalement, le groupe CFE-CGC ne peut que constater que l'heure n'est plus à « ré enchanter » l'Europe. La désaffection, ces dernières années, des citoyens vis-à-vis du projet européen s'est désormais muée en une réelle défiance, voire en un véritable rejet de l'Union Européenne. L'Europe ne fait plus rêver, elle inquiète ! La crise de confiance est totale....

Ce projet de « socle » est donc une réelle opportunité de relancer la construction européenne et donc d'essayer, avant qu'il ne soit définitivement trop tard, de réconcilier profondément les citoyennes et les citoyens avec l'Europe.

L'Union européenne doit profiter de cette situation pour progresser vers une véritable Europe sociale, avec la mise en place d'un socle de salaire minimum, un accès à une couverture de santé, une évolution de l'assurance chômage, un droit à la pension de retraite ; sans oublier l'instauration d'un serpent fiscal et de règles clarifiées des bases d'imposition des entreprises pour lutter contre le dumping fiscal intra-européen et une attention particulière sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Comme l'écrivait notre assemblée en juin 2015 dans son avis sur *La Stratégie Europe 2020*, il faut « emporter une large adhésion à un projet européen renouvelé, crédible et pérenne ». Le projet de « socle européen des droits sociaux » doit donc être un élément central de ce nouveau projet européen.

L'Europe doit davantage s'occuper du quotidien des citoyennes et des citoyens afin de retrouver cette adhésion à une Europe plus forte et plus solidaire. Il faut leur rendre la parole, via l'organisation d'un large débat public, leur proposer des initiatives concrètes qui impactent positivement leur vie.

Par exemple, mettre en place une véritable politique stratégique d'investissement industriel européen, une convergence des taux d'impôts sur les sociétés, démocratiser le programme Erasmus pour une meilleure insertion professionnelle des moins de 25 ans, une mobilité plus équitable de la main d'œuvre...

Le groupe CFE-CGC tient à réaffirmer que le « socle européen des droits sociaux » ne saurait, sous risque d'un immense danger, être un prétexte pour tenter d'abaisser le niveau de protection sociale en France et dans

certaines autres pays européens. Il doit être saisi comme une réelle opportunité de mettre un terme ou d'enrayer durablement une concurrence déloyale et destructrice entre Etats membres.

Pour conclure, la CFE-CGC est attachée au développement d'un véritable modèle social européen dans lequel le dialogue social a toute sa place, et est reconnu.

La CFE-CGC considère la mise en place d'un « socle européen des droits sociaux » comme une étape fondatrice, indispensable à un sursaut européen.

Le groupe de la CFE-CGC a voté l'avis.